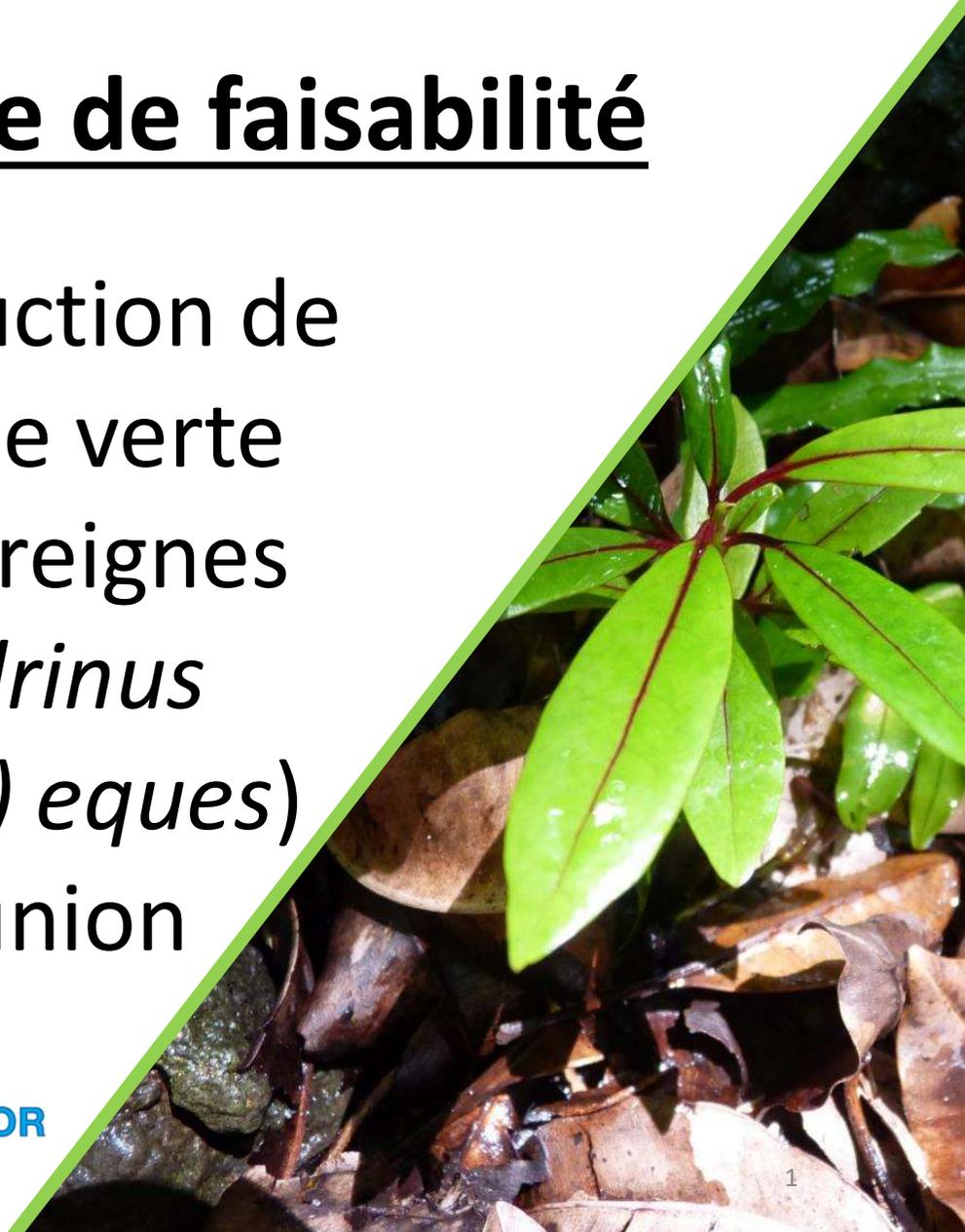


Étude de faisabilité

La réintroduction de
La Perruche verte
des Mascareignes
(*Alexandrinus*
(*Psittacula*) *eques*)
à La Réunion



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional



REGION REUNION



DÉPARTEMENT
DE LA
Réunion



MAURITIAN
WILDLIFE
FOUNDATION



SEOR



Histoire naturelle

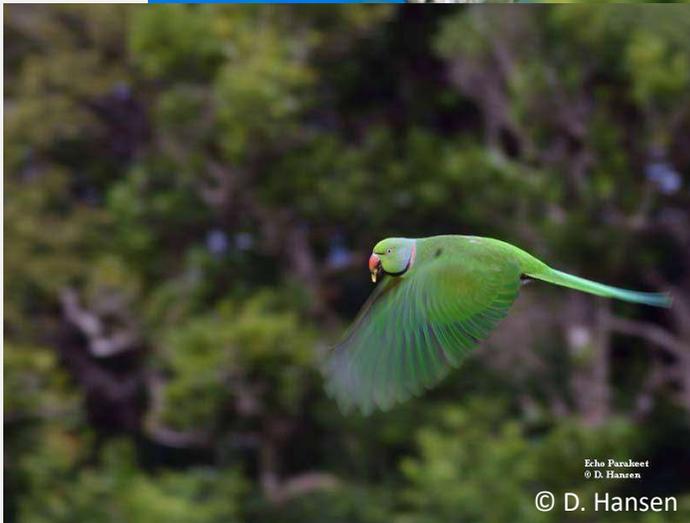
Sauvetage par la *Mauritian Wildlife Foundation*

Des enjeux de conservation et de restauration
à la fois pour la Réunion et pour Maurice



Histoire naturelle

Souvent confondue avec la Perruche à collier (*P. krameri*), envahissante à la Réunion, mais au comportement totalement différent



Perruche verte des Mascareignes



Perruche à collier



Histoire naturelle

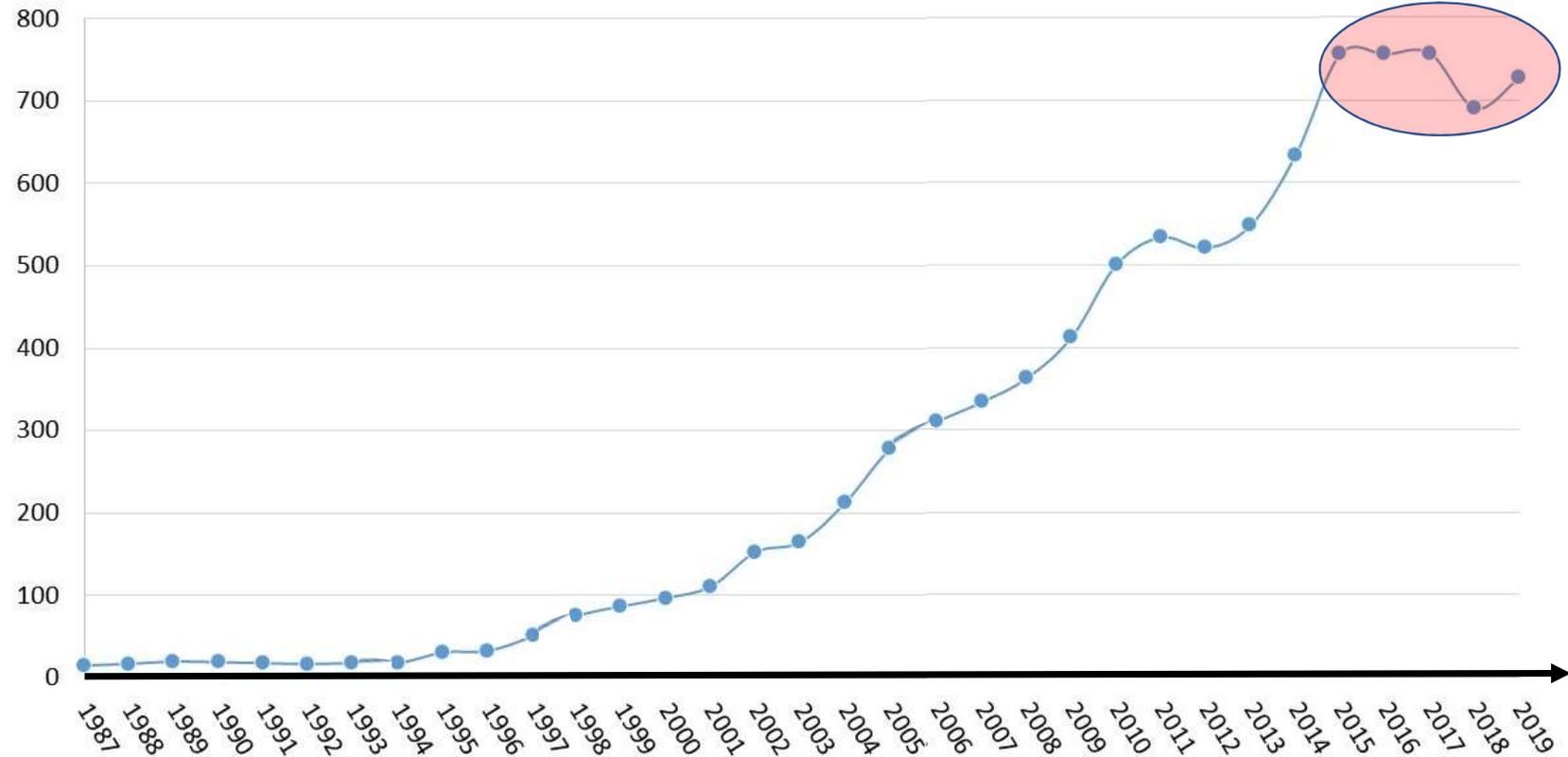


Sauvetage par la
*Mauritian
Wildlife
Foundation*



© V. Tatayah

Évolution de la population de Perruche verte des Mascareignes (1987 – 2019)





Des enjeux de
conservation et de
restauration pour les deux
îles des Mascareignes



1773



1997



Dégradation continue de leur état de conservation

Florens *et al.* 2016

Florens *et al.* 2017

« Densités en grands arbres :
-50% en 68 ans »



Impact des EEE

Population limitée par la disparition et l'état de dégradation des forêts mauriciennes



Risques spécifiques aux petites populations

Épidémies (ex : PBFD)

Catastrophes naturelles (cyclones)

Réintroduction à La Réunion : seule solution pérenne pour retirer l'espèce de la liste des espèces menacées





Des enjeux de conservation
et de restauration pour les
deux îles des Mascareignes



Le retour d'une espèce emblématique de l'avifaune réunionnaise, disparue il y a près de 3 siècles !



Coopération régionale & Partage d'expertise



Possibilités de développement écotouristique



Bois de pomme rouge

Rôle potentiel dans la **dissémination** des arbres à gros fruits

Une étude à deux niveaux

Volet A
Faisabilité socio-économique



Volet B
Faisabilité réglementaire,
technique & biologique



Action
A1

Faisabilité socio-économique

Synthèse des connaissances

Rapport synthétisant la biologie et l'écologie de l'espèce
Envoi au Comité de suivi le 25 août 2021



Commentaires
et
suggestions

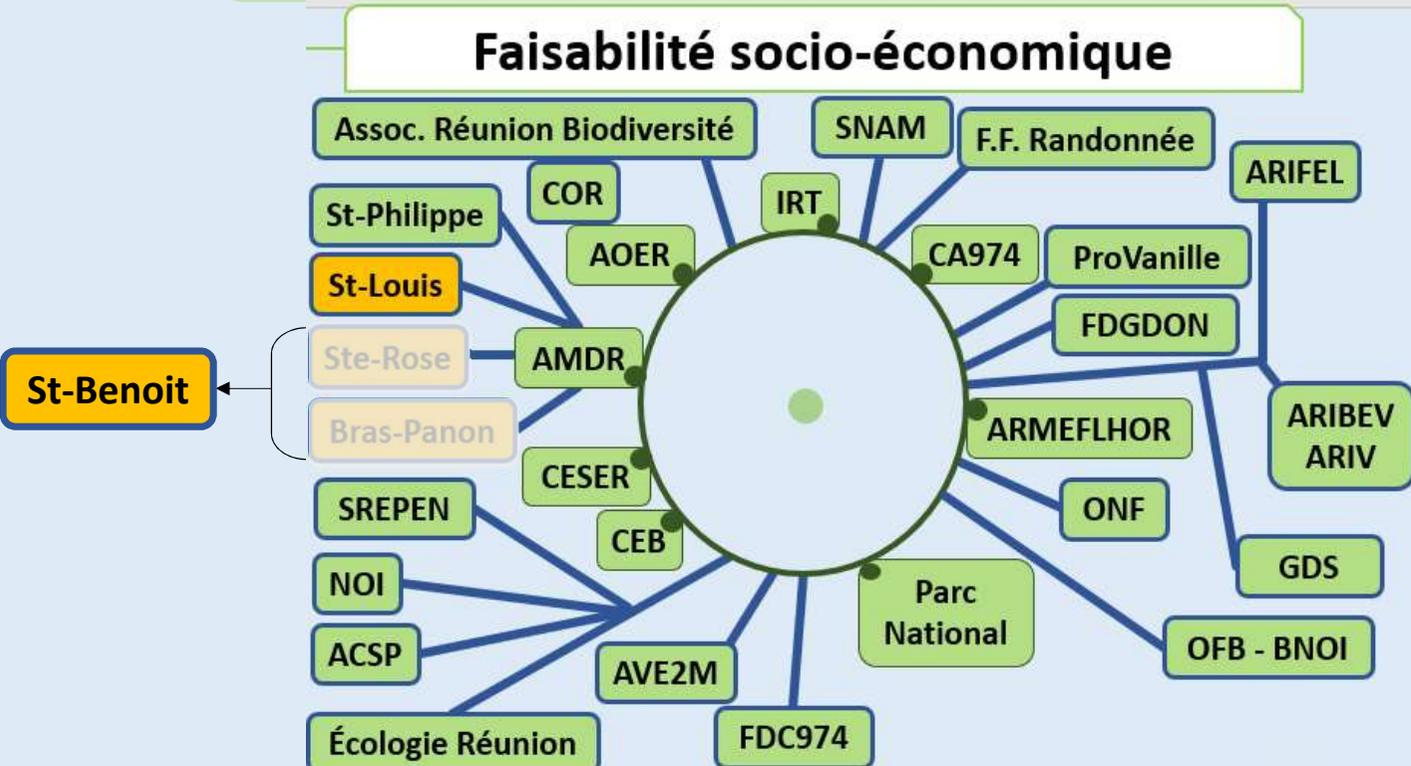


Action
A2

Faisabilité socio-économique

Rencontre avec les acteurs de la sphère socio-économique

Présentations individuelles, recueil des questionnements avant fin août 2021





Action
A2

Faisabilité socio-économique

Rencontre avec les acteurs de la sphère socio-économique

Accueil globalement très positif (23 structures) :

- **pas d'opposition/favorable : 27%**
- **très favorable : 50%**

Craintes/réserves: 23% (7 structures)

- Réaction des agriculteurs (↔ oiseau frugivore)
- Introduction de pathogène (↔ avifaune locale)
- Dissémination d'EEE
- Incompréhension de la population (arrêté d'interdiction d'importation d'EEE)
- Rôle dans la régénération des forêts

FAQ sur le site de la SEOR : <https://www.seor.fr/conservation.php?r=16>



Action
A2

Faisabilité socio-économique

Rencontre avec les acteurs de la sphère socio-économique



Restitution finale à tous les acteurs consultés
Début février 2022



Avis d'opportunité reçus à la SEOR : avant fin février 2022



Pour soumission au CSRPN : mi-mars 2022

Action
B1

Faisabilité réglementaire, technique et biologique

Plan de réintroduction de la Perruche verte des Mascareignes à La Réunion :
Envoi au CSRPN mi-mars 2022

Faisabilité
réglementaire

Faisabilité
biologique

Faisabilité
technique



© V. Tatayah

Action
B1

Faisabilité réglementaire

Analyse des textes réglementaires + identification des démarches et quantification des délais

Réglementation	Objet	Document à obtenir	Déjà délivré par	Contact	Délai	Démarches complémentaires
Native Terrestrial Biodiversity and National Parks Act 2015, section 38 & 42	Exportation d'espèces en annexe IA de la CITES	Permis CITES d'exportation	NPCS / MAIES	Kevin Ruhomaun	15 j	Paiement d'une redevance sur approbation du Directeur du NPCS
Règlement 338/97 du Conseil de l'UE du 09/12/1996, art. 1 & 4	Importation d'espèces en annexe IA de la CITES	Permis CITES d'importation	DEAL, bureau CITES	Christine Ah-Way	1 s	Avis scientifique du MNHN Paris https://cites.application.developpement-durable.gouv.fr/accueil/interneaute_dg
Article R. 214-87 à R. 214-137 du code rural		Agrément pour volière quarantaine / relâcher	Préfecture de la Réunion	?	?	Demande d'agrément au préfet du département
Article L236-1 du Code rural		Certificat sanitaire	DAAF	?	?	Plan de Maîtrise Sanitaire
Articles L 411-1 à L411-4, articles R411-1 à R411-14 du code de l'environnement	Dérégation à l'interdiction d'introduction dans le milieu naturel de spécimens d'espèces animales	Dérégation à l'introduction dans le milieu naturel à la Réunion de spécimens	Préfecture de la Réunion	?	?	Demande de dérogation au préfet du département

En cours de relecture par la DAAF (partie Code rural) et la DEAL (partie Code de l'Environnement)



© V. Tatayah

Faisabilité réglementaire

Action
B1

Analyse des textes réglementaires + identification des démarches
+ quantification des délais d'obtention des permis et autorisations

Modification **Arrêté ministériel du 9 février 2018**

→ prévention l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes

Certificat de capacité & Autorisation d'ouverture d'établissement de transit

→ détention d'animaux non domestiques

Modification **Arrêté ministériel du 17 février 1989**

→ protection des espèces animales



© V. Tatayah

Faisabilité technique

Action
B1

Plan de Réintroduction : détails opérationnels de toutes les étapes, depuis la capture jusqu'au suivi des individus réintroduits

Rapport MWF
faisabilité de
translocation à
Ebony Forest
(2017)

Aménagement du site de relâcher à la Réunion

Choix des individus du groupe pilote à réintroduire

Prélèvement des individus à réintroduire

Moyens matériels & humains pour la phase de quarantaine

Transport des individus à réintroduire (devis Run Aviation)

Modalités de relâcher

Modalités de suivi

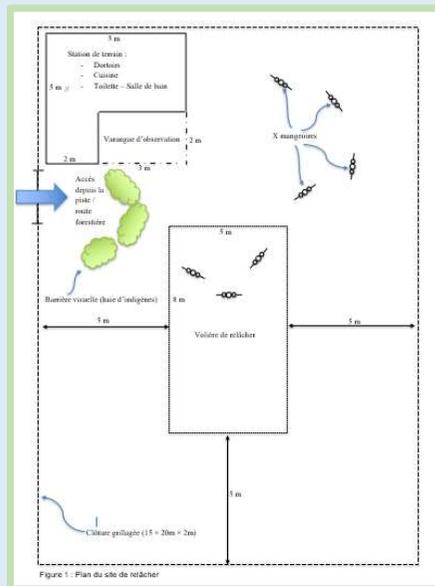


Figure 1: Plan du site de relâcher



© V. Tatayah

Faisabilité biologique

Action
B1

8 critères de pré-identification des sites potentiels de relâcher

Comité Scientifique (23 août 2021)

4 sites à caractériser plus finement

Accessibilité (4x4)

Altitude (~ 650m)

Pluviométrie (<6 m/an)

Statut foncier

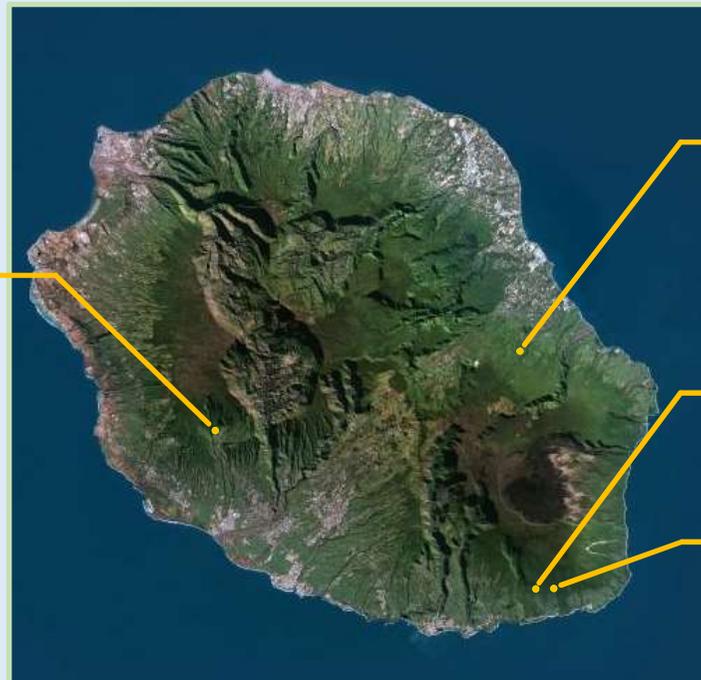
Volière & station de terrain

Zones de culture

Falaises

Écotourisme

Bois de Bon Accueil



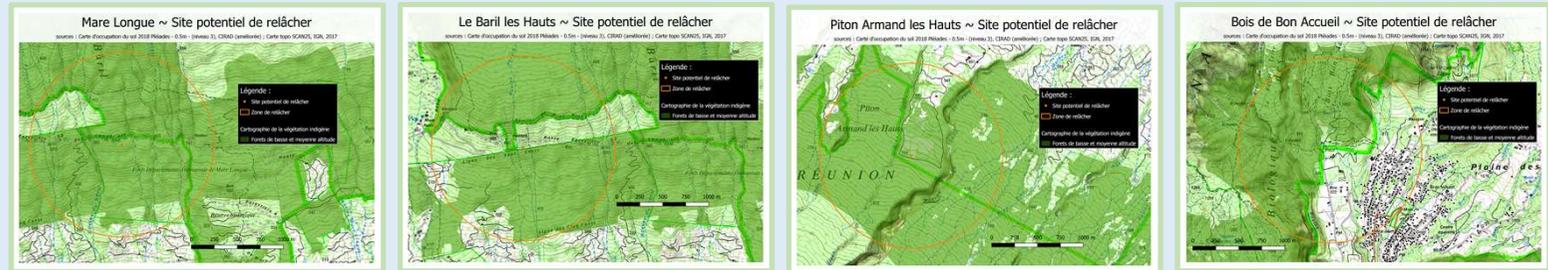
Piton Armand les Hauts

Baril les Hauts

Mare Longue

Action
B1

Faisabilité biologique



Caractérisation fine

Essences indigènes : abondance + diamètre

Prédateurs/compétiteurs : abondance

Hiérarchisation finale des sites potentiels de relâcher



© V. Tatayah



© D. Irving

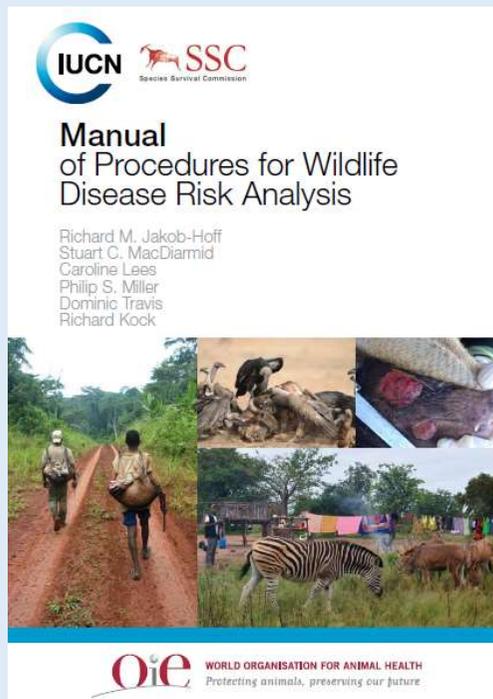


© V. Tatayah

Impact mutuel de la réintroduction de la Perruche verte à La Réunion

Action B2

Plan de Maîtrise Sanitaire, validé par un comité d'experts avant mi-novembre 2021



1 – Description de la problématique

2 – Identification des pathogènes

3 – Évaluation du risque

4 – Gestion du risque



© V. Tatayah

Impact mutuel de la réintroduction de la Perruche verte à La Réunion

Action
B2

Plan de Maîtrise Sanitaire, validé par un comité d'experts le 3 novembre 2021

→ **Prestation du Pôle EVAAS (VetAgro Sup) :**

- **Atelier de concertation avec les experts pour valider l'évaluation des risques**
- **Proposition de mesures de gestion du risque (analyses & quarantaine)**

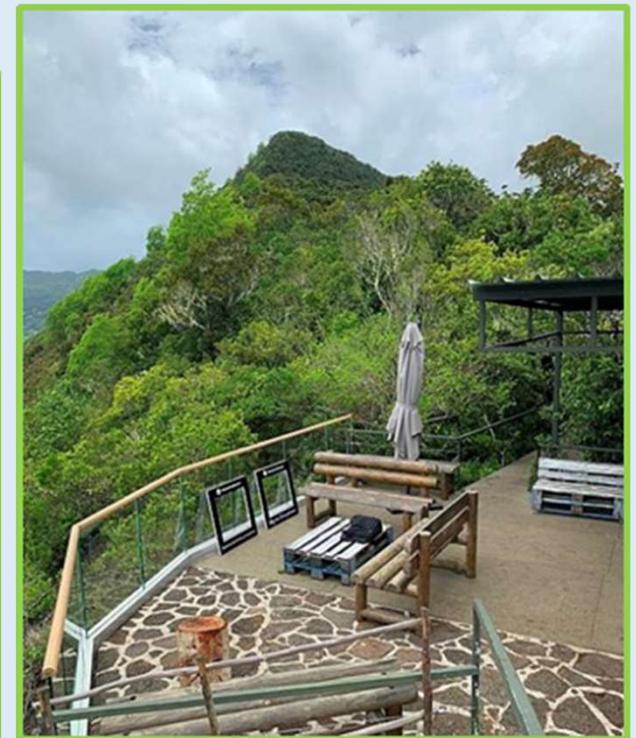
→ **SEOR :**

- **Liste d'experts**
- **Identification & caractérisation des pathogènes**
- **Méthodologie & questionnaire d'évaluation du risque**
- **Concertation avec les spécialistes du Pôle EVAAS**

Impact mutuel de la réintroduction de la Perruche verte à La Réunion

Action
B2

Étude des retombées économiques potentielles pour la zone de relâcher via l'écotourisme (mission à Maurice : 2ème quinzaine de novembre)





© V. Tatayah

Impact mutuel de la réintroduction de la Perruche verte à La Réunion

Action
B2

Visite d'élus à Maurice pour découvrir le programme de conservation de la MWF (2 jours sur le terrain dans la 2ème quinzaine de janvier 2022)

Un représentant des structures suivantes :

Département

Région Réunion

Chambre d'Agriculture

AMDR

CESER

Autre acteur
socioéconomique?

Merci de votre attention



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional



REGION REUNION



**DÉPARTEMENT
DE LA
Réunion**



**MAURITIAN
WILDLIFE
FOUNDATION**



SEOR

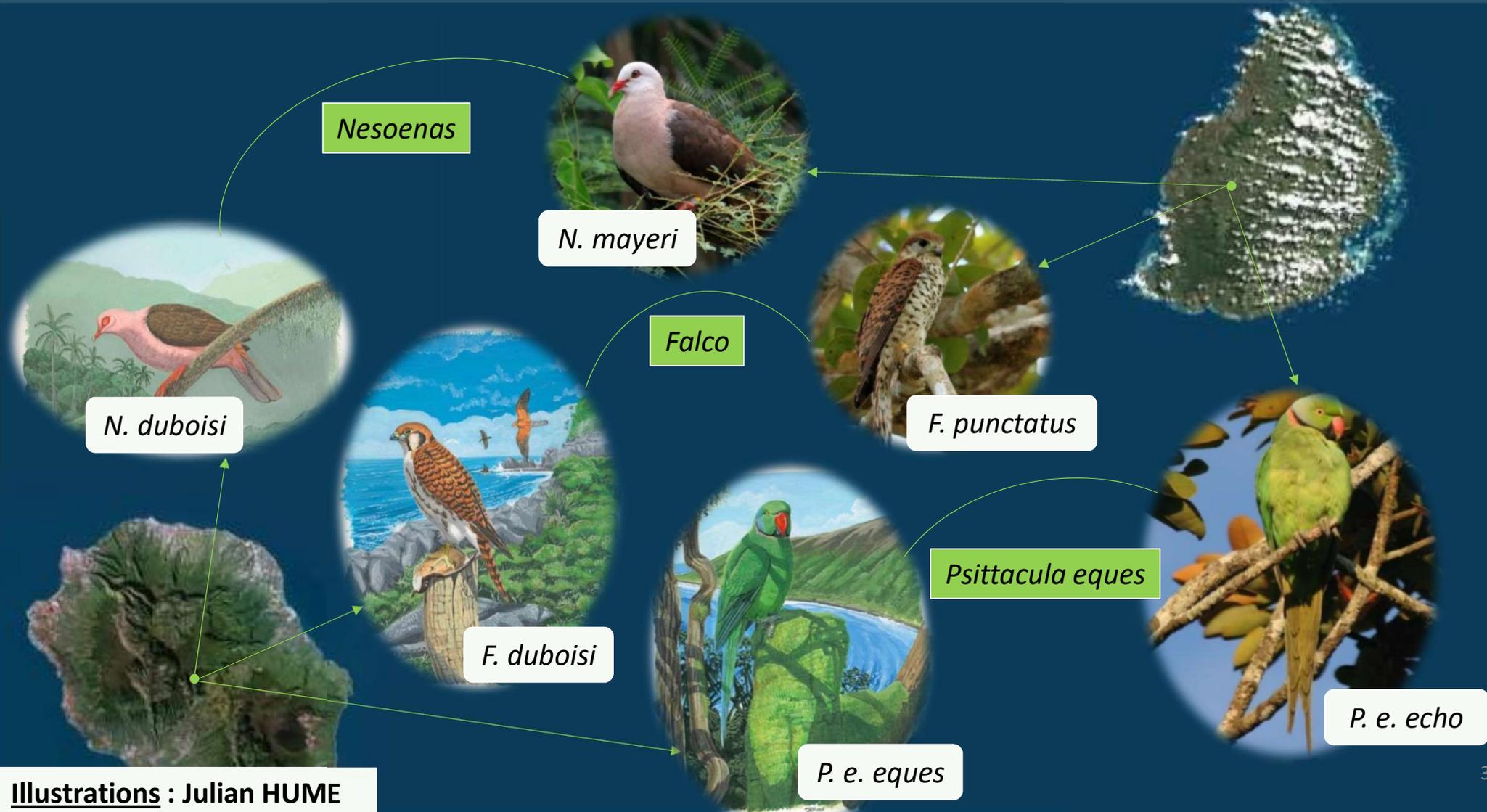
© Mauritian Wildlife Foundation

ANNEXES

Similarités de l'avifaune actuelle entre La Réunion et Maurice



Similarités de l'avifaune passée entre La Réunion et Maurice





Histoire naturelle

Souvent confondue avec la Perruche à collier (*P. krameri*), envahissante à la Réunion, mais au comportement totalement différent



Perruche verte des Mascareignes



Perruche à collier



Histoire naturelle

Souvent confondue avec la Perruche à collier (*P. krameri*), envahissante à la Réunion, mais au comportement totalement différent



Perruche verte des Mascareignes



Perruche à collier

Sauvetage par la
*Mauritian
Wildlife
Foundation*



© D. Merton

1674 :
Première
mention de
l'espèce à La
Réunion

1984 :
Création du
'Mauritian
Wildlife
Appeal Fund'

1732 :
Dernière
mention de
l'espèce à La
Réunion

1986 :
12 individus
connus, dont
**3 femelles au
maximum.**

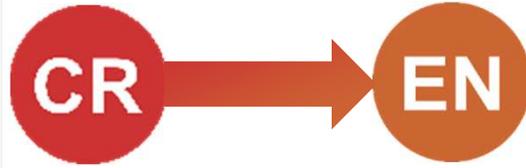
Sauvetage par la
*Mauritian
Wildlife
Foundation*



© V. Tatayah

1989-1992 :
Récupération des œufs
des couples sauvages
(élevage en captivité)

2007 :
~ 330 individus



2000 :
Première
utilisation
d'un nichoir
artificiel

2019:
~ 750 individus



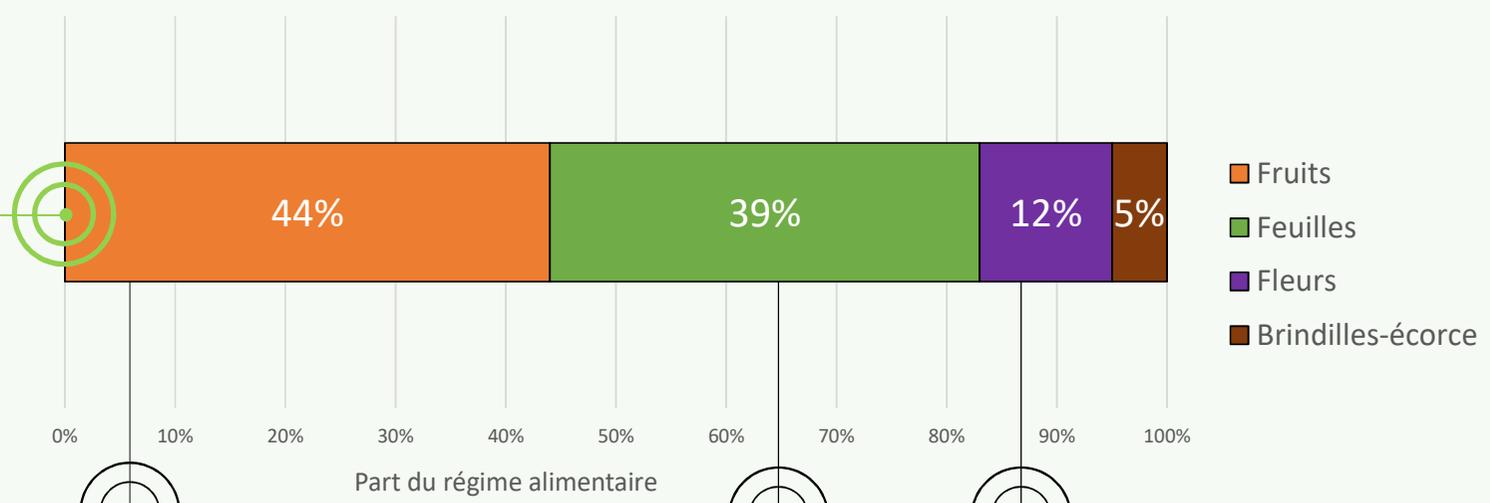


Histoire naturelle

Strictelement inféodée aux forêts primaires de basse altitude

Régime alimentaire varié à tendance frugivore

Composition du régime de *P. eques* sur l'année



© CBNM



Histoire naturelle

Strictement inféodée aux forêts primaires de basse altitude

Régime alimentaire varié à tendance frugivore

Forte dépendance aux cavités naturelles et nichoirs artificiels

153 nidifications : 83 % en nichoirs vs 17% en cavités naturelles (MWF, 2020)



© Mauritian Wildlife Foundation



© V. Tatayah



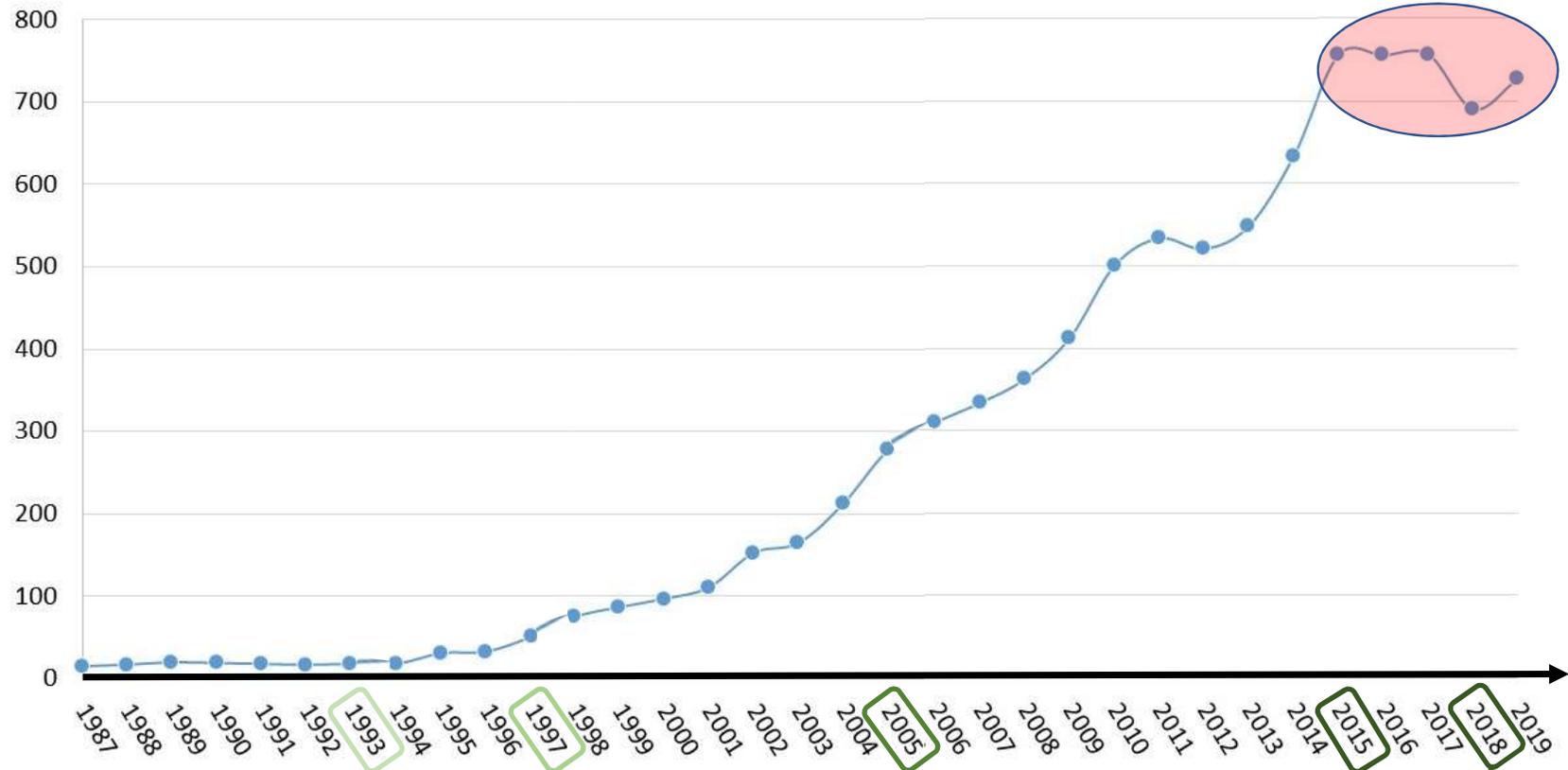
© Mauritian Wildlife Foundation

Sauvetage par la
*Mauritian
Wildlife
Foundation*



© V. Tatayah

Évolution de la population de Perruche verte des Mascareignes (1987 – 2019)



Début du management intensif de la population

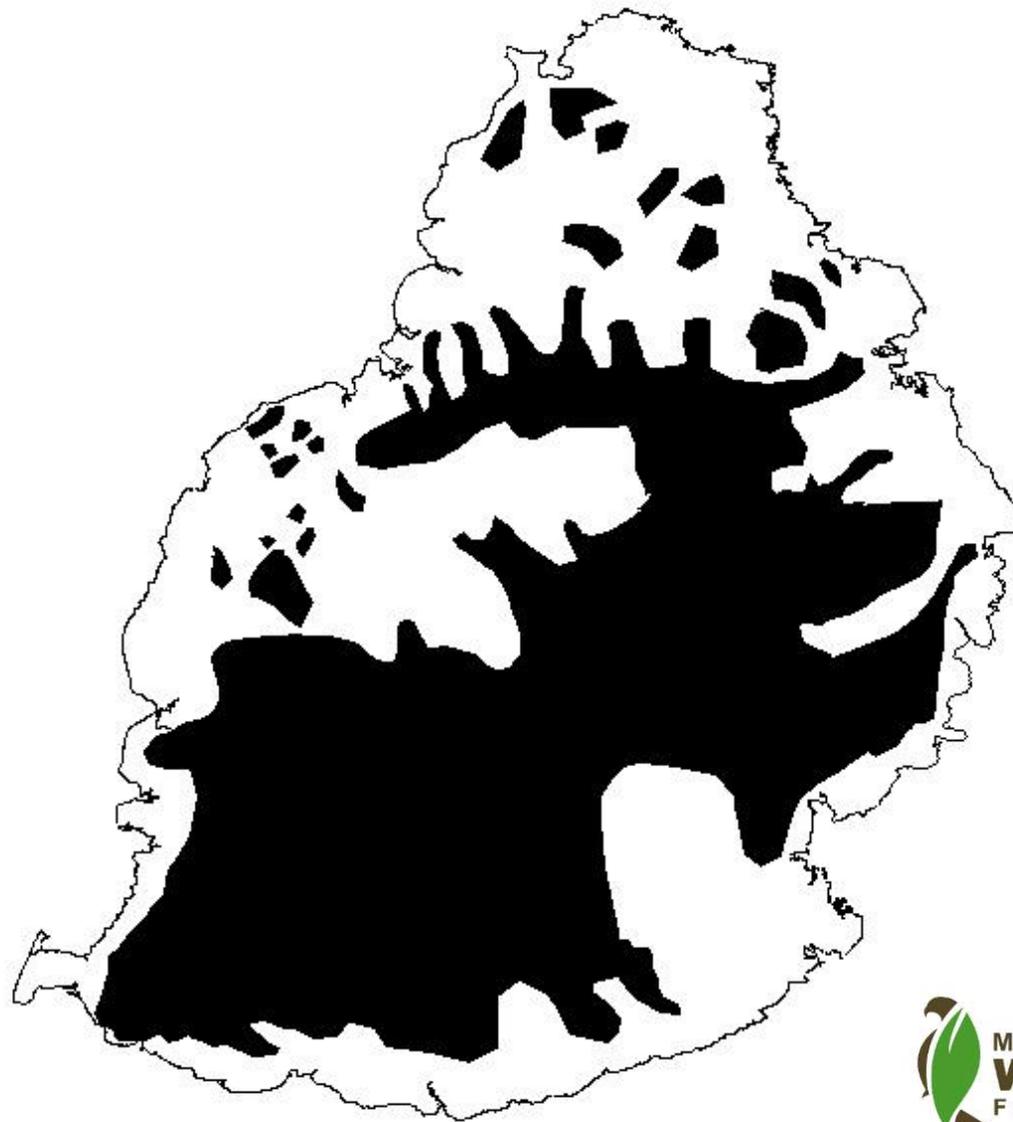
Premier relâcher dans le PNGRN
Première utilisation des mangeoires

Translocations à Combo puis à Bel-Ombre

Translocations à Ferney Valley

Translocations à Ebony Forest

1835



1872



1935



Maladie du bec et des plumes (*Psittacine Beak and Feather Disease* - PBFD)

- Connue depuis ~ 100 ans, commerce des perroquets → PBFD répandue dans le monde entier
- Epidémie à Maurice en 2004-05: anomalie de développement des plumes, arrachage des plumes → arrêt de la gestion intensive & mesures strictes de biosécurité
- Toute la population est porteuse du circovirus, souvent avec une charge virale très faible → impossible de constituer une population exempte de PBVD



Population limitée par la disparition des forêts mauriciennes



Risques spécifiques aux petites populations très localisées

Épidémies (ex : PBFD)

Catastrophes naturelles (cyclones)





Le retour d'une espèce emblématique de l'avifaune réunionnaise, disparue il y a près de 3 siècles!

Coopération régionale en matière de biodiversité et restauration écologique

La Réunion contribuant au sauvetage du dernier Psittacidé endémique des Mascareignes

La Réunion bénéficiant de l'expertise Mauricienne en gestion active d'espèces menacées

Potentiel disséminateur des graines de gros fruits charnus, contribuant à terme à la régénération des forêts humides de basse et moyenne altitude



Rôle potentiel de la Perruche pour les forêts réunionnaises



© S. Albert

Grand Natte



Bois noir des Hauts



Bois de pomme rouge



© S. Albert

Takamaka

**Dissémination cruciale
des arbres à gros fruits**



© S. Albert

Ti Natte

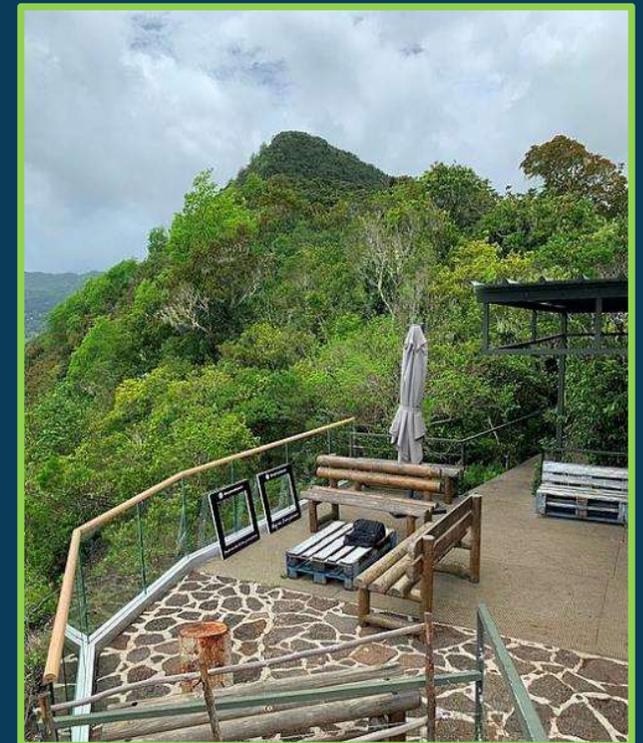


Possibilités de développement écotouristique

Exemples mauriciens

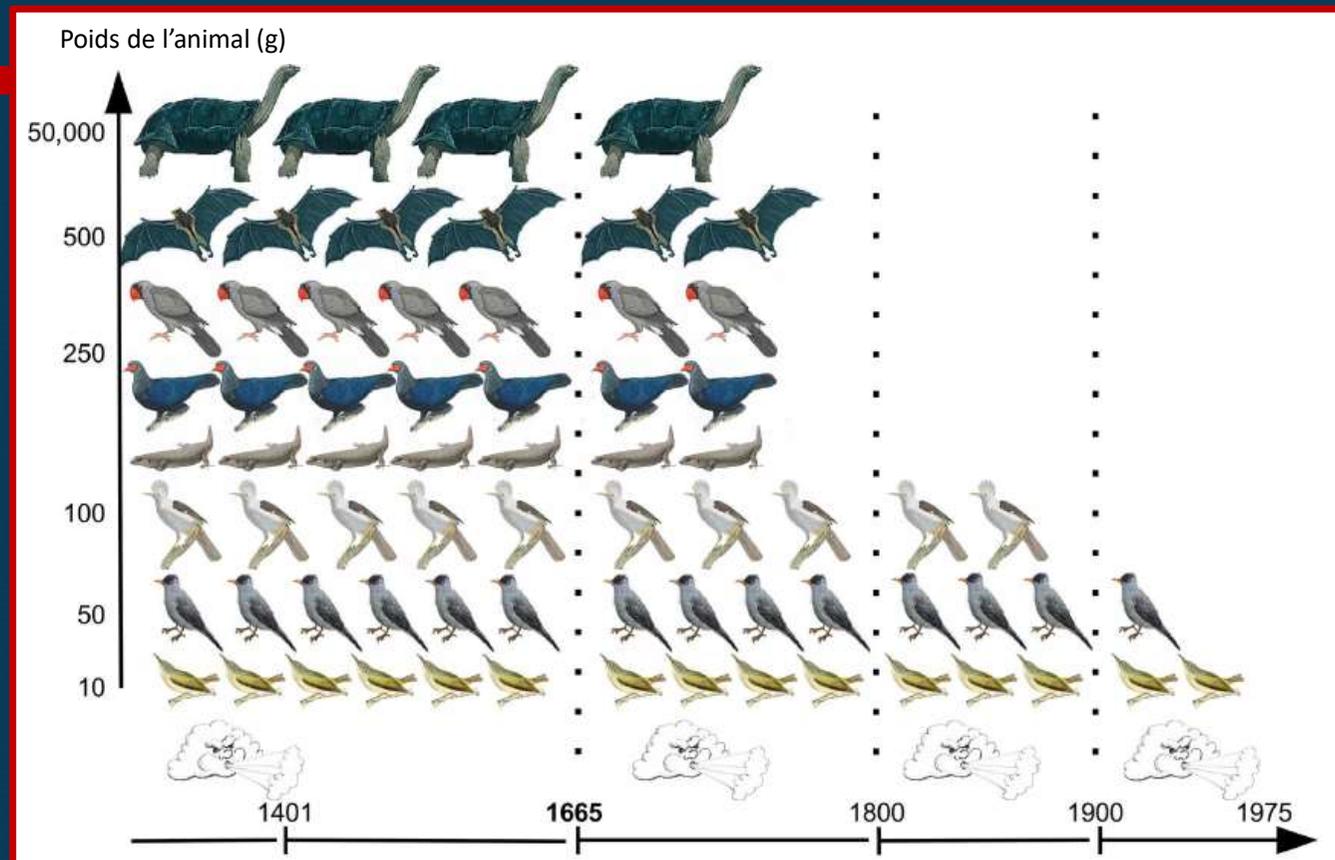
Ebony Forest

Ferney Valley



Travaux de
Albert *et al.*, 2020

La disparition des disséminateurs des graines de gros fruits charnus et l'absence de régénération des forêts de basse altitude



Les forêts humides de basse et moyenne altitude, habitats favorables à la réintroduction de la Perruche verte

Carte des formation indigènes de La Réunion

(source : Parc National de La Réunion, 2012)

Formations indigènes

- Forêt humide de basse altitude
- Forêt de moyenne altitude
- Pandanaie
- Forêt de montagne
- Tamarinaie
- Végétation éricoïde

0 20 40 km

Rôle potentiel de la Perruche verte pour la régénération des forêts humides de basse et moyenne altitude

Qu'est-ce qu'une espèce disséminatrice ?



Krivek 2017

Griffiths *et al.* 2011



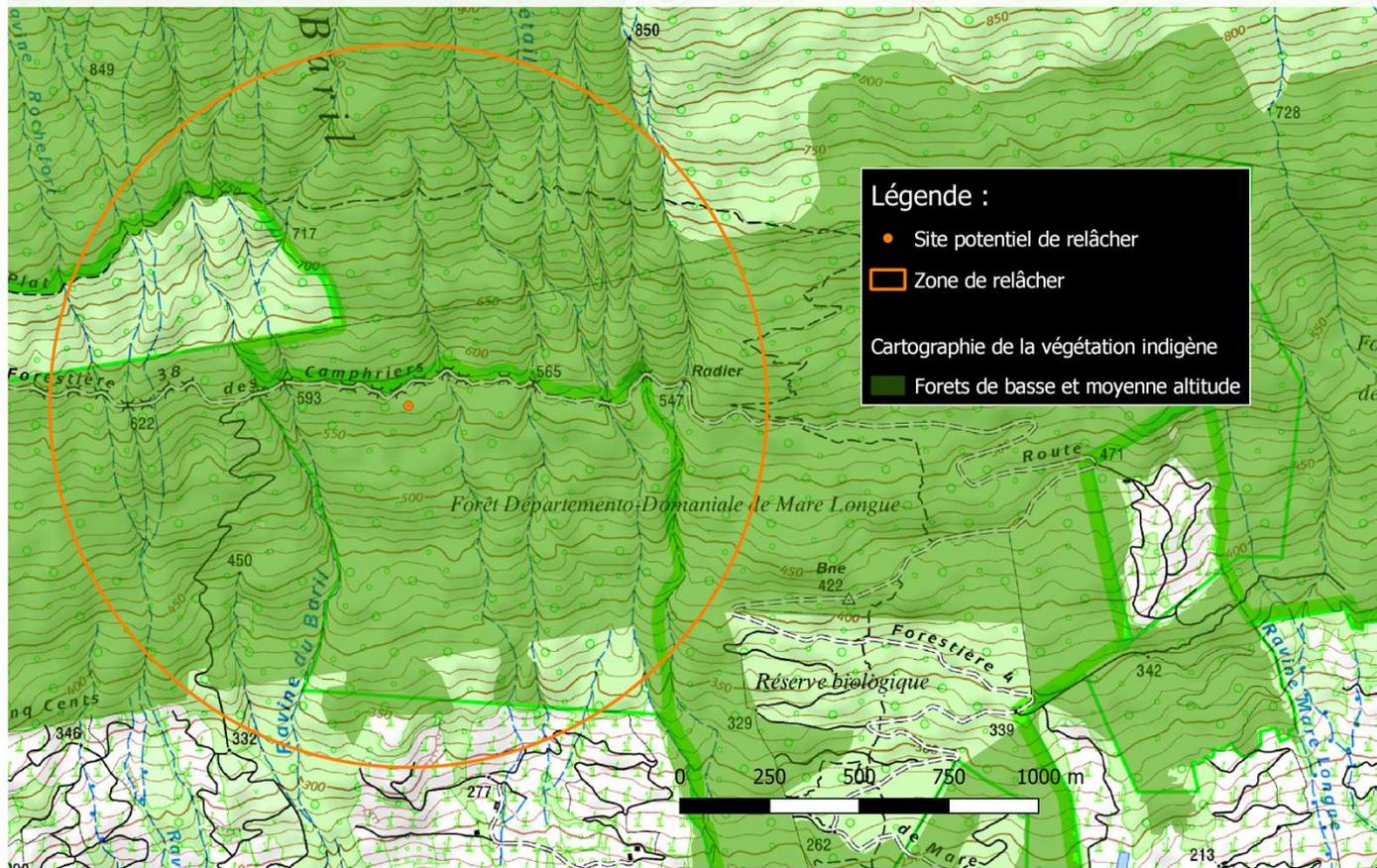
© V. Tatayah

Action
B1

Faisabilité biologique

Mare Longue ~ Site potentiel de relâcher

sources : Carte d'occupation du sol 2018 Pléiades - 0.5m - (niveau 3), CIRAD (améliorée) ; Carte topo SCAN25, IGN, 2017





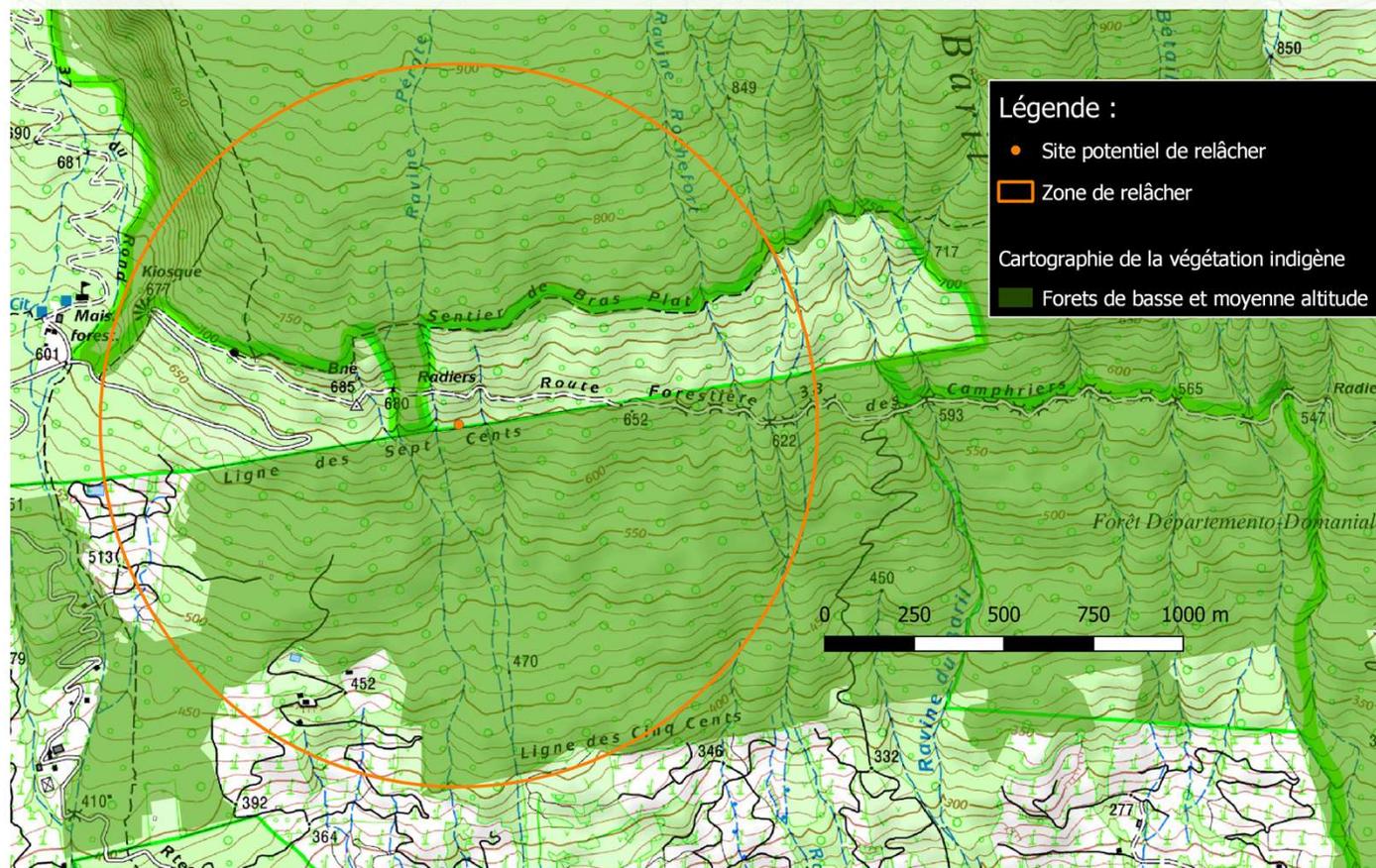
© V. Tatayah

Action
B1

Faisabilité biologique

Le Baril les Hauts ~ Site potentiel de relâcher

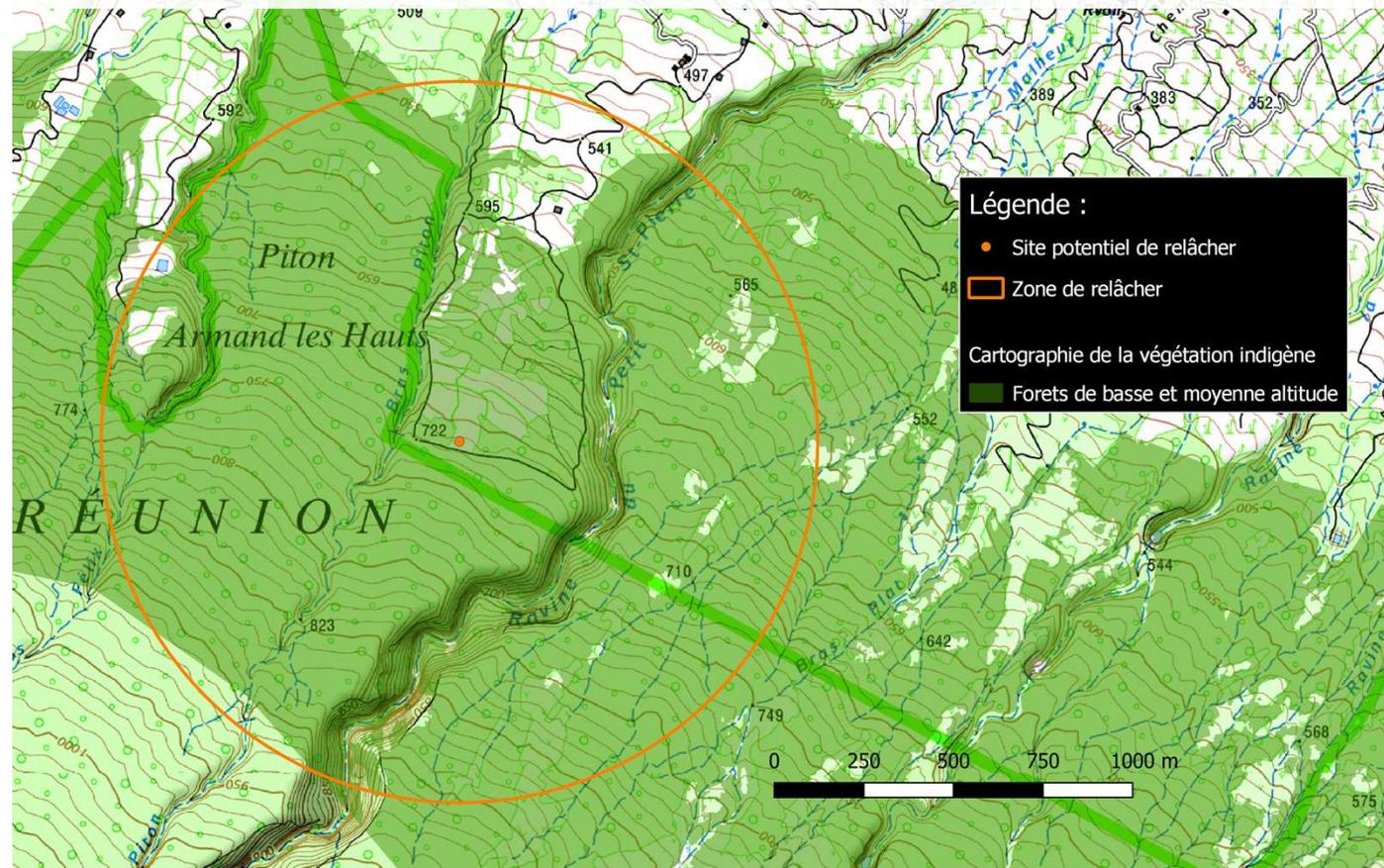
sources : Carte d'occupation du sol 2018 Pléiades - 0.5m - (niveau 3), CIRAD (améliorée) ; Carte topo SCAN25, IGN, 2017



Faisabilité biologique

Piton Armand les Hauts ~ Site potentiel de relâcher

sources : Carte d'occupation du sol 2018 Pléiades - 0.5m - (niveau 3), CIRAD (améliorée) ; Carte topo SCAN25, IGN, 2017





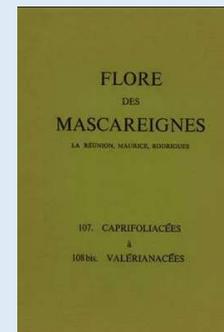
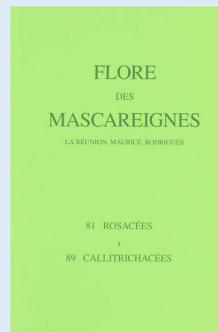
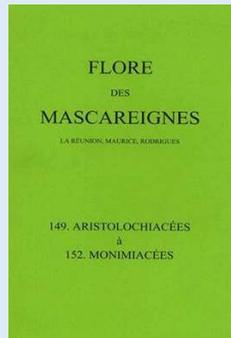
© V. Tatayah

Impact mutuel de la réintroduction de la Perruche verte à La Réunion

Action B2

Identification des espèces végétales pouvant être consommées et dispersées à La Réunion, à partir des données sur le régime alimentaire de l'espèce à Maurice

CODE TAXREF	NOM BOTANIQUE	FAMILLE	NOM VERNACULAIRE PRINCIPAL	DISTRIBUTION GÉNÉRALE	DISTRIBUT	USAGE RÉUNION	TITUT GÉNÉRAL RÉUNION
5	Acanthophoenix crinita (Bory) H. Wendl.	Arecaeae	Palmiste rouge des hauts	Mascar. (B)	B	Alim. : lég. ("chou") [palmiste]	
6	Acanthophoenix rubra (Bory) H. Wendl.	Arecaeae	Palmiste rouge des bas	Mascar. (B, M)	B, M	Alim. : lég. ("chou") [palmiste]	
7	Allophylus borbonicus (J.F. Gmel.) F. Friedmann	Sapindaceae	Bois de merle	Mascar. (B, M, Ro)	B, M, Ro	Méd. trad.	
8	Albe macra Haw.	Asphodelaceae	Mazambon maron	Mascar. (B)	B		
9	Antidesma madagascariense Lam.	Phyllanthaceae	Bois de cabri blanc	?Madag., Comores, Mascar. (B, M)	B, M		
10	Antirhea borbonica J.F. Gmel.	Rubiaceae	Bois d'osto	Madag., Mascar. (B, M)	B, M	Mat. : bois; Méd. : trad.	
11	Aphloia theiformis (Vahl) Benn.	Aphloiaceae	Change-écorce	SE Af. trop., Madag., Comores, Mascar. (B, M, Ro), Seych.	B, M, Ro		
12	Apodytes dimidiata E. Mey. ex Arn.	Metteniusaceae	Peau gris	S. E., NE Af. trop. et subtrop., Madag., S Inde, Ceylan, SE As., W Malaisie	B, M	Mat. : bois [construction]	
13	Badula barthesia (Lam.) A. DC.	Primulaceae	Bois de savon	Mascar. (B)	B	Méd. : trad.	
14	Badula borbonica A. DC. var. borbonica	Primulaceae	Bois de savon	Mascar. (B)	B	Méd. : trad.	
15	Badula grammisticta (Cordem.) Coode	Primulaceae	-	Mascar. (B)	B	Méd. : trad.	
16	Bakerella hoyifolia (Baker) Balle	Loranthaceae	-	Madag., Mascar. (B, M)	B, M	Aucun usage connu.	
17	Begonia salazienis (Gaudich.) Warb.	Begoniaceae	Oseille marronne	Mascar. (B, M)	B, M		
18	Bertiera borbonica A. Rich. ex DC.	Rubiaceae	Bois d'oiseau	Mascar. (B)	B	Aucun usage connu.	
19	Bertiera rufa DC.	Rubiaceae	Bois de rasiin	Mascar. (B)	B	Aucun usage connu.	
20	Calophyllum tacamahaca Willd.	Calophyllaceae	Takamaka	Mascar. (B, M)	B, M		
21	Casuarina rostrata Vent.	Salicaceae	Bois de cabri	Mascar. (R, M)	R, M		





© V. Tatayah

Impact mutuel de la réintroduction de la Perruche verte à La Réunion

Action B2

Identification des espèces végétales pouvant être consommées et dispersées à La Réunion, à partir des données sur le régime alimentaire de l'espèce à Maurice

CODIF TAXREF	NOM BOTANIQUE	FAMILLE	NOM VERNACULAIRE PRINCIPAL	DISTRIBUTION GÉNÉRALE	DISTRIBUT	USAGE RÉUNION	TITUT GÉNÉRAL RÉUNION
5	Acanthophoenix crinita (Bory) H. Wendl.	Areaceae	Palmiste rouge des hauts	Mascar. (B)	B	Alim. : lég. ("chou") [palmiste]	
6	Acanthophoenix rubra (Bory) H. Wendl.	Areaceae	Palmiste rouge des bas	Mascar. (B, M)	B, M	Alim. : lég. ("chou") [palmiste]	
7	Allophylus borbonicus (J.F. Gmel.) F. Friedmann	Sapindaceae	Bois de merle	Mascar. (B, M, Ro)	B, M, Ro	Méd. trad.	
8	Albe macra Haw.	Asphodelaceae	Mazambon marion	Mascar. (B)	B		
9	Antidesma madagascariense Lam.	Phyllanthaceae	Bois de cabri blanc	? Madag., Comores, Mascar. (B, M)	B, M		
10	Antirhea borbonica J.F. Gmel.	Rubiaceae	Bois d'osto	Madag., Mascar. (B, M)	B, M	Mat. : bois; Méd. : trad.	
11	Aphloia theiformis (Vahl) Benn.	Aphloiaceae	Change-écorce	SE Af. trop., Madag., Comores, Mascar. (B, M, Ro), Seych.	B, M, Ro		
12	Apodytes dimidiata E. Mey. ex Arn.	Metteniusaceae	Peau gris	S. E., NE Af. trop. et subtrop., Madag., S Inde, Ceylan, SE As., W Malaisie	B, M	Mat. : bois [construction]	
13	Badula barthesia (Lam.) A. DC.	Primulaceae	Bois de savon	Mascar. (B)	B	Méd. : trad.	
14	Badula borbonica A. DC. var. borbonica	Primulaceae	Bois de savon	Mascar. (B)	B	Méd. : trad.	
15	Badula grammisticta (Corden.) Coode	Primulaceae	-	Mascar. (B)	B	Méd. : trad.	
16	Bakerella hoyifolia (Baker) Balle	Loranthaceae	-	Madag., Mascar. (B, M)	B, M	Aucun usage connu.	
17	Begonia salaziensis (Gaudich.) Warb.	Begoniaceae	Oselle marronne	Mascar. (B, M)	B, M		
18	Bertiera borbonica A. Rich. ex DC.	Rubiaceae	Bois d'oiseau	Mascar. (B)	B	Aucun usage connu.	
19	Bertiera rufa DC.	Rubiaceae	Bois de rasin	Mascar. (B)	B	Aucun usage connu.	
20	Calophyllum tacamahaca Wild.	Calophyllaceae	Takamaka	Mascar. (B, M)	B, M		
21	Casuarina rostrata Vent.	Salicaceae	Bois de cabri	Mascar. (B, M)	B, M		



Action
A1

Faisabilité socio-économique

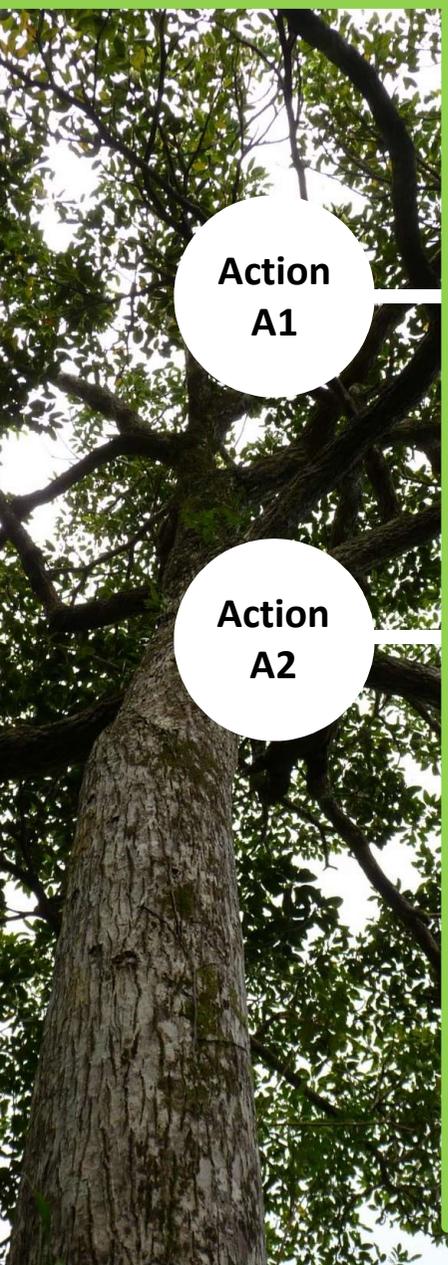
Synthèse des connaissances

Rapport synthétisant la biologie et l'écologie de l'espèce
Envoi au Comité de suivi avant fin juillet 2021

Partenaires financiers : La Région, Le Département

Partenaires socio-économiques : IRT, CESER, CEB, Chambre d'Agriculture, AMDR, AEOR, Parc National, ARMEFLHOR

Partenaires scientifiques et techniques : Université de La Réunion, DEAL, DAAF, CIRAD, MWF, Parc National, ONF, CBNM, FDGDON, OFB, BNOI



Faisabilité socio-économique

Action
A1

Synthèse des connaissances

Rapport synthétisant la biologie et l'écologie de l'espèce
Envoi au Comité de suivi avant fin juillet 2021

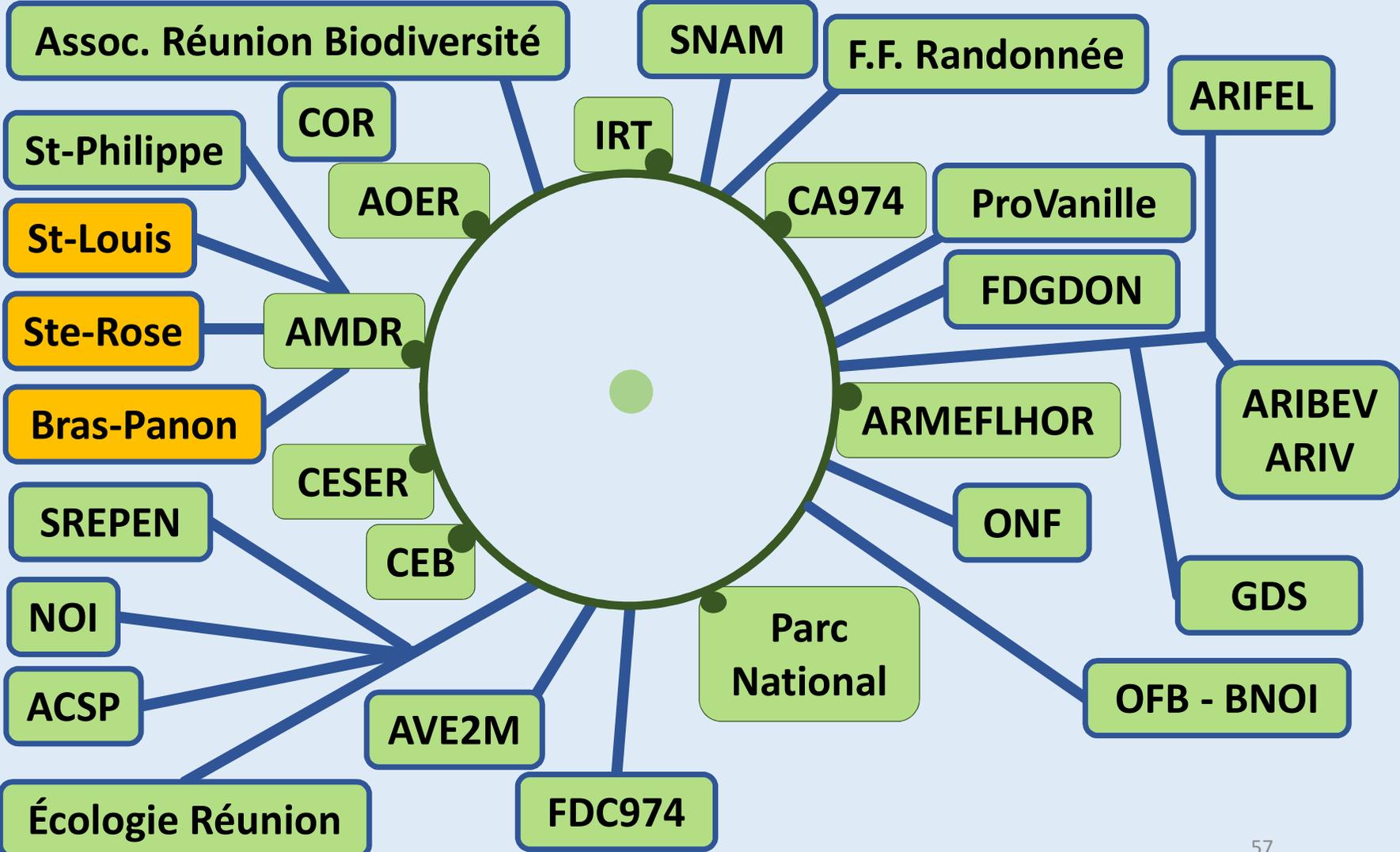
Action
A2

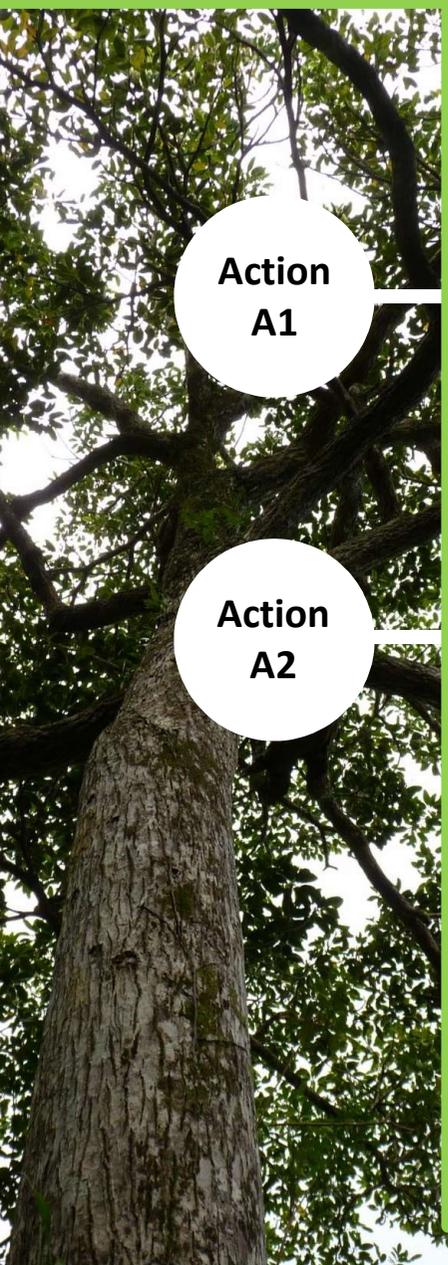
Rencontre avec les acteurs de la sphère socio-économique

Présentations individuelles, recueil des questionnements
avant fin août 2021



Faisabilité socio-économique





Action
A1

Faisabilité socio-économique

Synthèse des connaissances

Rapport synthétisant la biologie et l'écologie de l'espèce
Envoi au Comité de suivi avant fin juillet 2021

Action
A2

Rencontre avec les acteurs de la sphère socio-économique

Présentations individuelles, recueil des questionnements
avant fin août 2021

Restitution finale à l'ensemble des acteurs socio-économiques avant fin décembre 2021



Action
B1

Faisabilité technique

Faisabilité réglementaire et biologique

Plan de réintroduction de la Perruche verte des Mascareignes à La Réunion

Contraintes réglementaires ; Moyens nécessaires à chaque étape ;
Identification du site de relâcher le plus favorable.
Envoi au CSRPN avant la mi février 2022

Action
B2

Impact mutuel de la réintroduction de la Perruche verte à La Réunion

Plan de Maîtrise Sanitaire, validé par les experts internationaux avant la mi novembre 2021



Action
B1

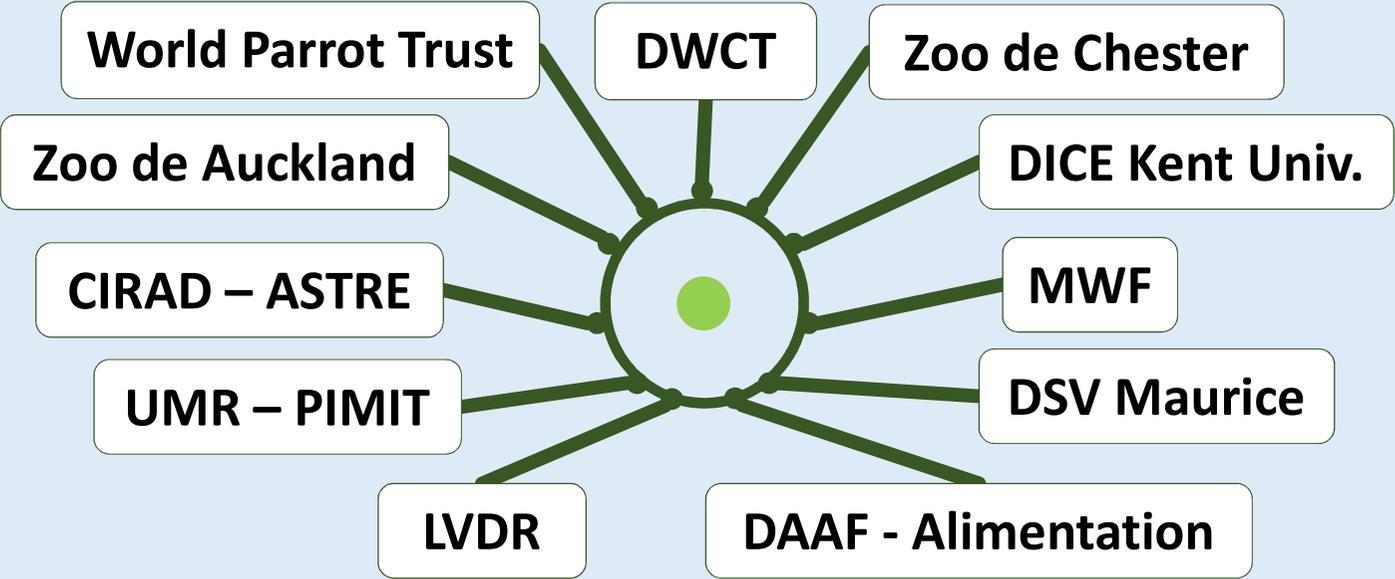
Action
B2

Faisabilité technique

Faisabilité réglementaire et biologique

Impact mutuel de la réintroduction de la Perruche à La Réunion

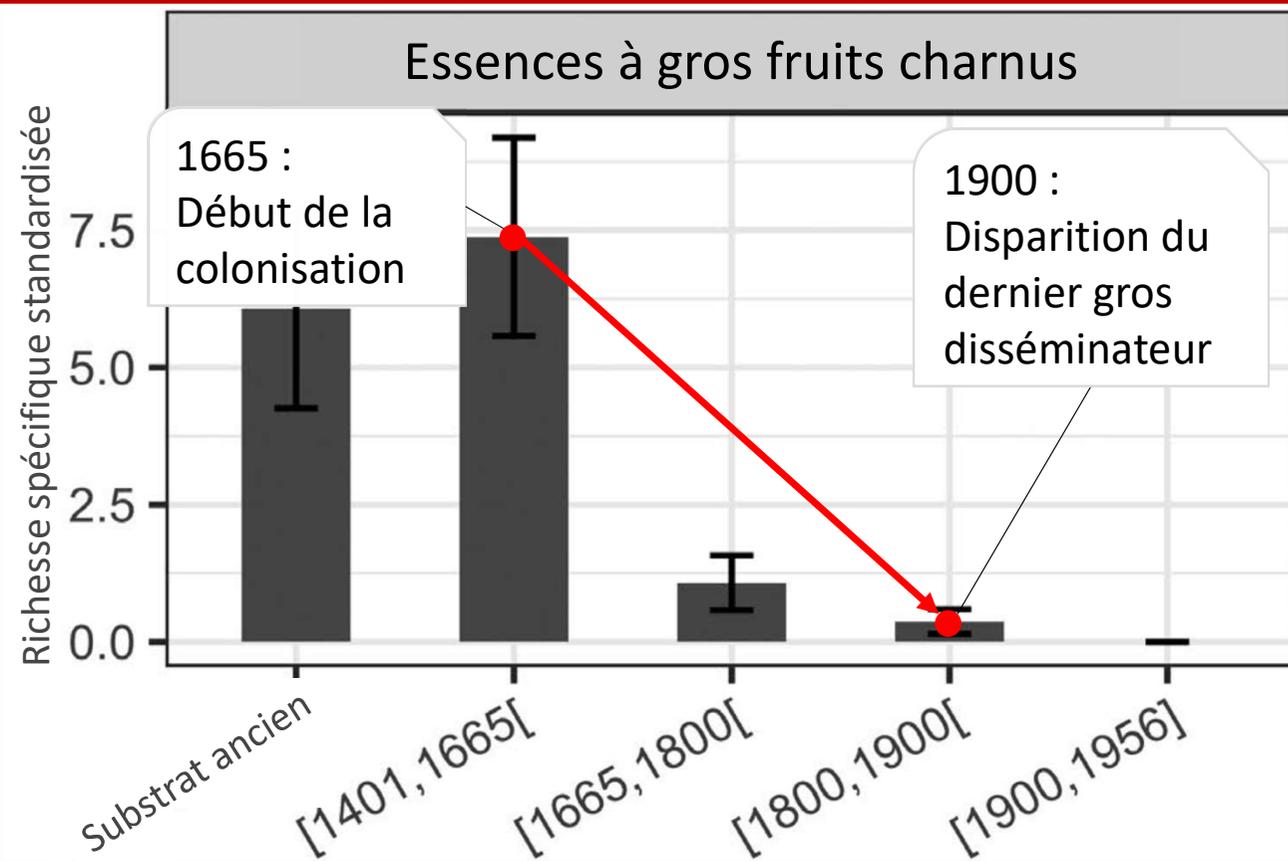
Élaboration du Plan de Maîtrise Sanitaire



Identification des espèces végétales utilisables à La Réunion

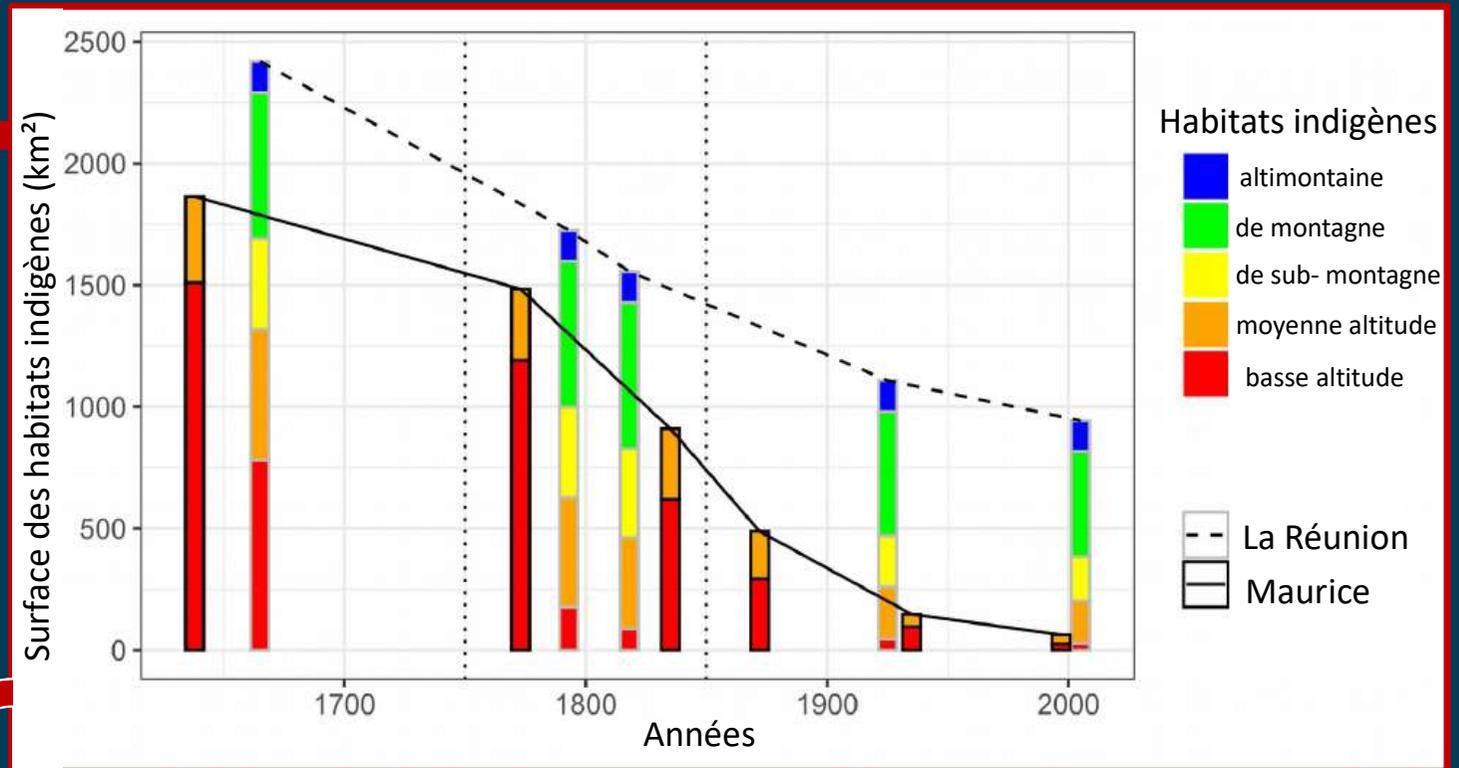
Travaux de
Albert *et al.*, 2020

Rôle de la Perruche pour les forêts réunionnaises



Travaux de
Albert *et al.*, 2020

Rôle de la Perruche pour les forêts réunionnaises



Pression du braconnage + Organisation des forêts réunionnaises

Espèce endémique des Mascareignes

Toujours classée vulnérable par l'UICN

Inféodée aux habitats forestiers & rôle potentiel clé dans la dynamique des forêts

Potentiel écotouristique

Coopération régionale & partage d'expertise

Renforcement de capacités en matière de gestion active d'espèces menacées

Translocation à la Réunion : seule solution pérenne pour déclasser à nouveau l'espèce (VU → NT) sur la liste rouge de l'UICN

Étude de faisabilité



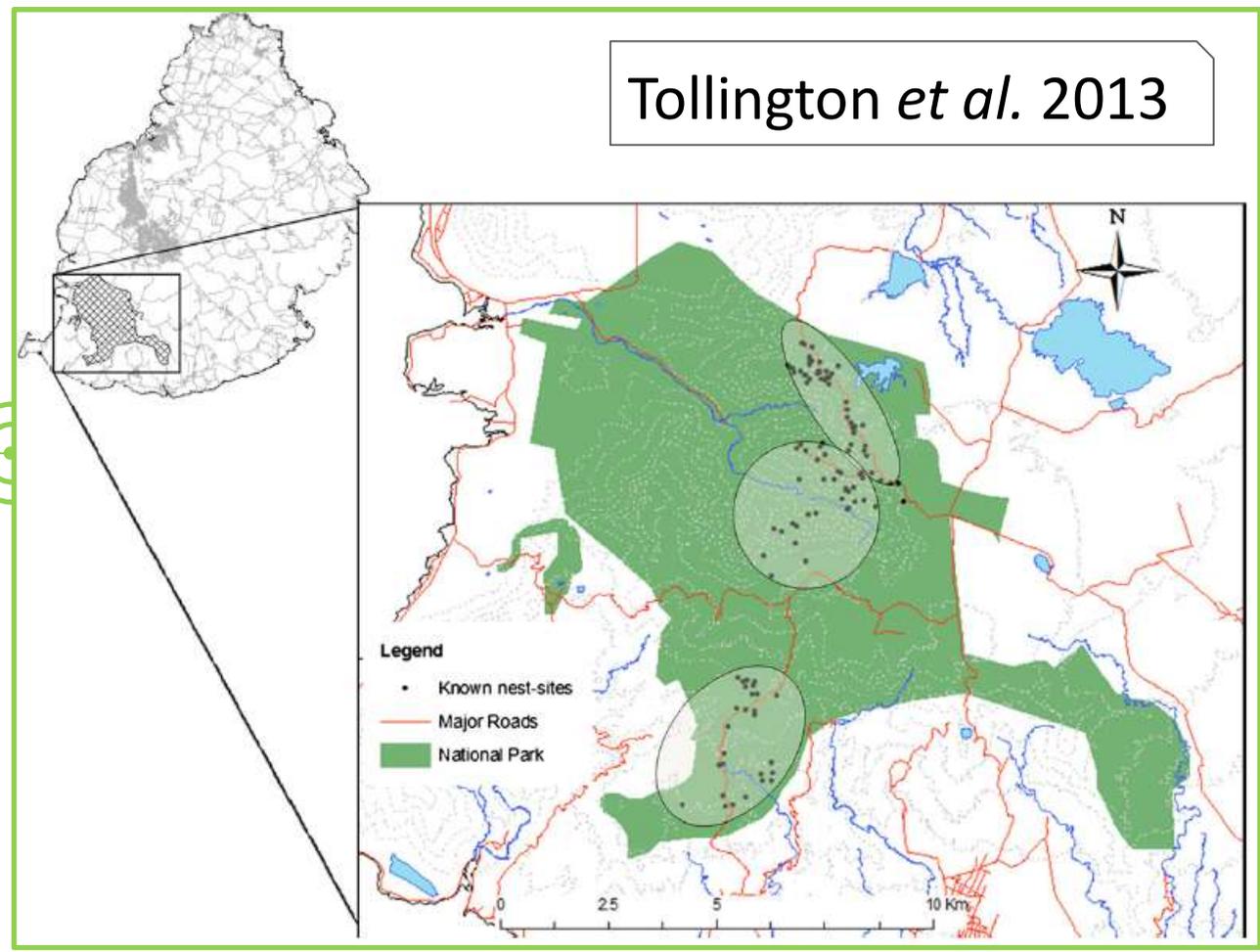
© Mauritian Wildlife Foundation



Histoire naturelle

Strictelement inféodée aux forêts primaires des Bas

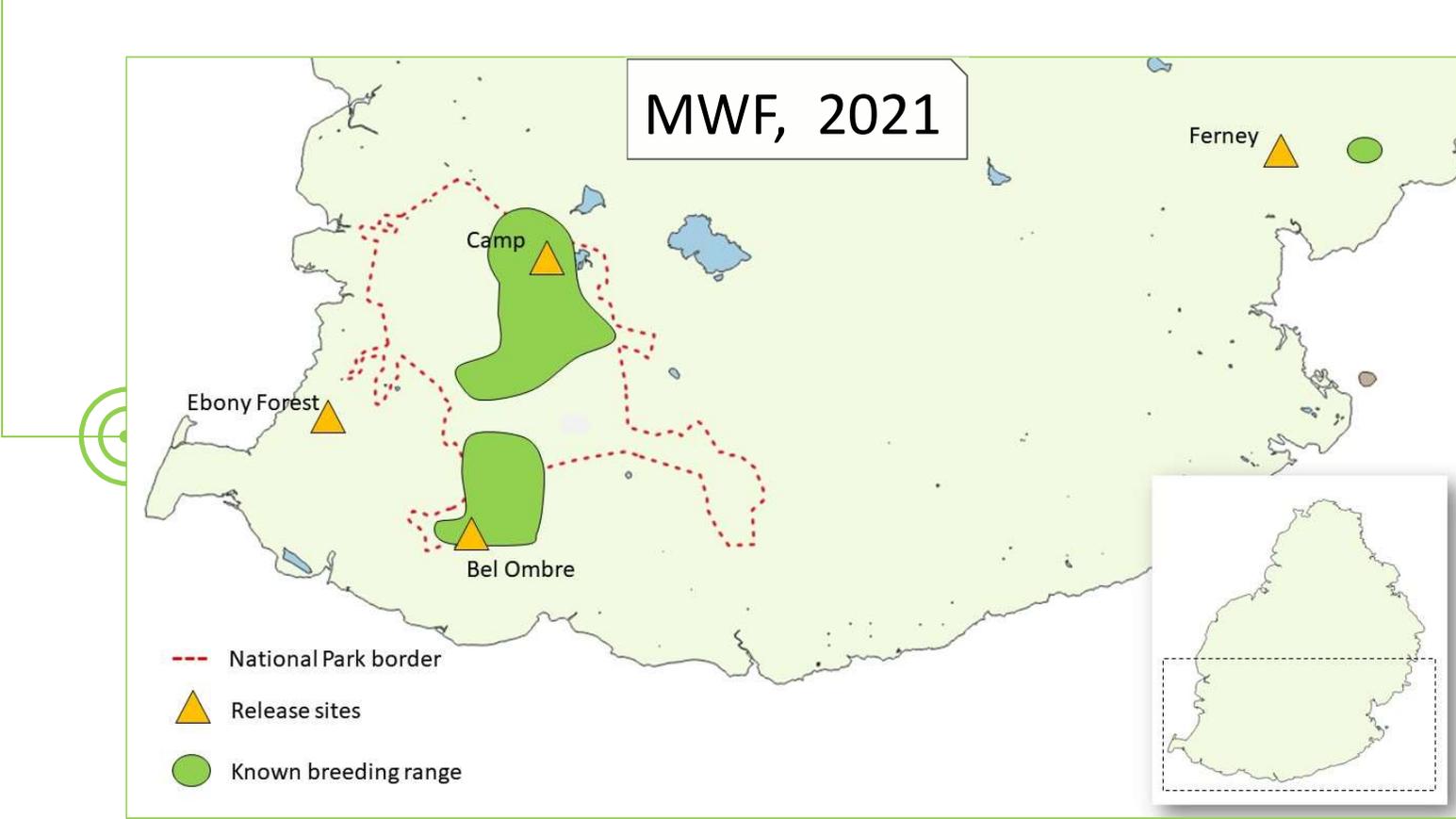
Tollington *et al.* 2013





Histoire naturelle

Strictelement inféodée aux forêts primaires des Bas





Histoire naturelle

Strictement inféodée aux forêts primaires des bas

Polyphage à tendance frugivore

Forte dépendance aux cavités pour la nidification

1.5 – 13.7m de haut
(7.7m, n=81)

Largeur interne : 15 – 66cm
(27cm, n= 78)



- *Labourdonnaisia glauca* (48%)
- *Mimusops balata* (23%)
- *Sideroxylon* sp. (7%)

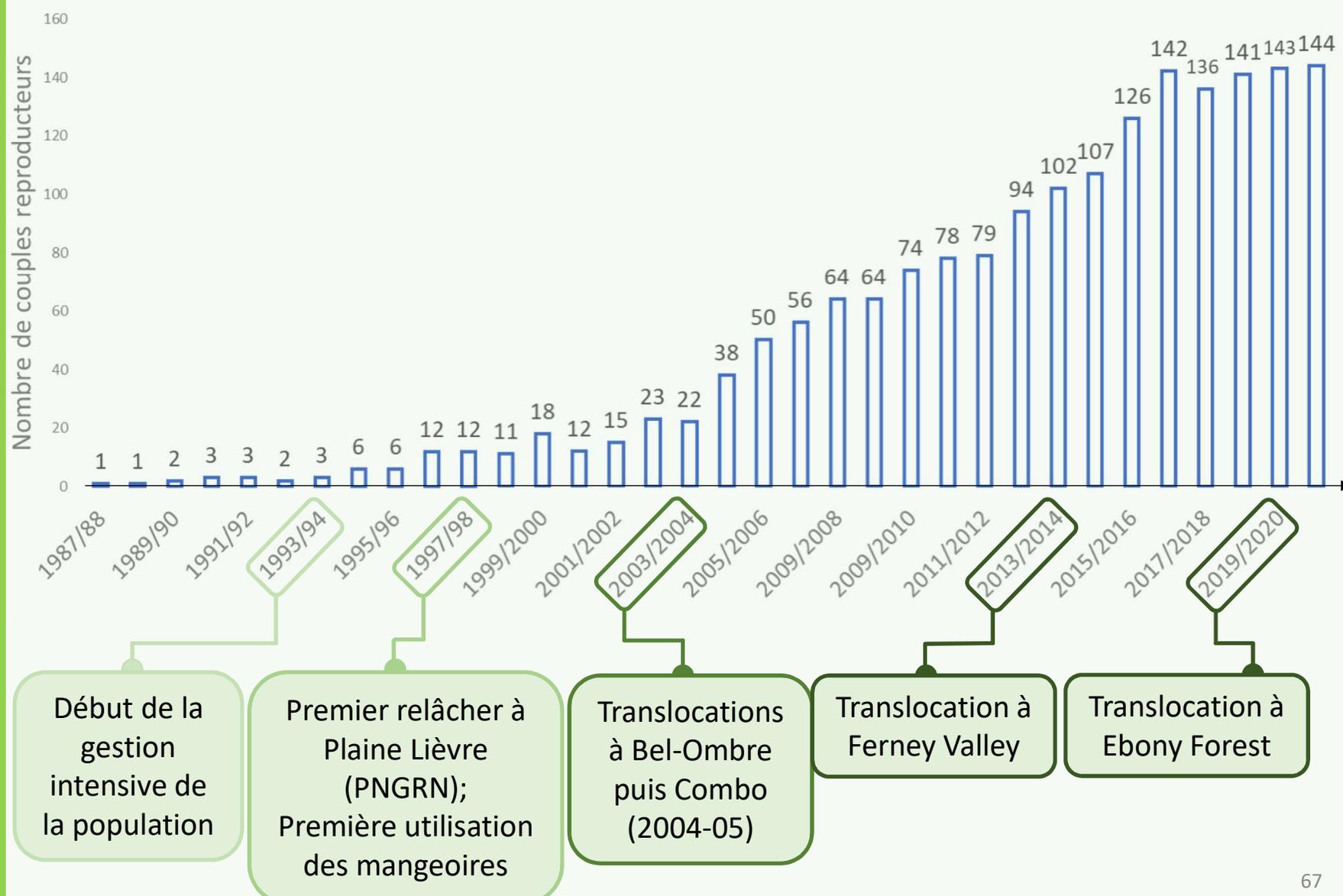
(n=29)

Sauvetage par la
*Mauritian
Wildlife
Foundation*



© V. Tatayah

Couples reproducteurs suivis depuis 1987/88



Management de l'espèce à Maurice

